



**Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides tenue le 10 avril 2018 à compter de 19 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

1. PRÉSENCES
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. AVIS DE MOTION
5. RÉSOLUTIONS
  - a) Dérogations mineures
  - b) Plan d'implantation et intégration architecturale
  - c) Nomination d'un membre au Comité consultatif de l'urbanisme (CCU)
  - d) Règlement 576-18 « Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer le harcèlement psychologique en milieu de travail »
  - e) Règlement 578-18 « Contrôle des animaux »
  - f) Règlement 579-18 « Limite de vitesse 9<sup>e</sup> Rang »
  - g) Règlement 580-18 de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques
  - h) Approbation du règlement d'emprunt numéro 105 – Acquisition de deux (2) véhicules incendie
  - i) Nomination de la mairesse suppléante
  - j) Modification des signataires à l'institution financière
  - k) Externalisation du service d'urbanisme
  - l) Site d'une future école primaire de la Commission scolaire des Laurentides
  - m) Offre d'un terrain sur le territoire de Sainte-Lucie-des-Laurentides pour l'implantation d'une nouvelle école dans le secteur centre
  - n) Nomination de la firme comptable
  - o) Embauche de journaliers pour la saison estivale
  - p) Embauche d'une préposée à la bibliothèque
  - q) Achat regroupé UMQ de sel de déglçage pour l'hiver 2018-2019
  - r) Camp de jour le P'tit Bonheur

- s) Offre de service – Rédaction de l'étude d'opportunité et des documents complémentaires au dépôt du projet dans le programme d'Aide aux immobilisations du MCC pour une nouvelle bibliothèque
  - t) Offre de service Relais Expert conseil
  - u) Remboursement de frais juridique engagé
  - v) Fête de la St-Jean
  - w) Comité local du patrimoine
- 
- 6. CHÈQUES ÉMIS
  - 7. COMPTES À PAYER  
Comptes à payer de mars 2018
  - 8. DÉPÔT DE RAPPORTS, DOCUMENTS, REQUÊTES, ETC.  
Dépôt du rapport budgétaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2018
  - 9. MOT DE LA MAIRESSE
  - 10. PÉRIODE DE QUESTIONS
  - 11. LEVÉE DE LA SÉANCE